

Marcelin BERTHELOT

Ouvrier E.D.F. — Maire de Saint-Denis
Député sortant

CANDIDAT DU

Parti Communiste Français

pour l'union populaire et la victoire du programme commun



Maurice SOUCHEYRE

Enseignant — Maire-adjoint de Saint-Denis
REMPLAÇANT

Electrices, Electeurs,

Député de SAINT-DENIS, mon premier devoir est de vous rendre compte de mon mandat. Je vous invite à me juger sur mes actes et sur mes votes. En les vérifiant, vous constaterez qu'ils correspondent aux engagements que j'avais pris devant vous, comme candidat du Parti Communiste Français.

Avec mes camarades, j'ai lutté contre les gouvernants actuels, contre leur majorité parlementaire U.D.R. - Indépendants - Centristes, soutenue le plus souvent de leurs votes par les Réformateurs.

J'ai défendu la cause des travailleurs manuels et intellectuels, des femmes, des jeunes, des personnes âgées, des petits patentés contre une politique qui entraîne la dégradation constante du pouvoir d'achat, l'aggravation des conditions de vie et de travail, mais qui favorise l'infime minorité des privilégiés du grand capital.

J'ai défendu les libertés démocratiques de la nation, face au pouvoir actuel, toujours plus autoritaire et qui voudrait régner dans l'Etat pour toujours et sans partage.

J'ai combattu sa politique étrangère, lorsque, de plus en plus, elle rend la France tributaire de la stratégie américaine.

Très souvent, dans mes rencontres avec vous, avec vos organisations, vos difficultés sont exprimées, des questions sont posées : comment vivre mieux ; vivre libre, comment changer la vie ?

Les élections législatives du 4 mars vous permettent d'en décider.

Car, pour la première fois, les partis de gauche se sont mis d'accord sur un programme concret et précis qu'ils s'engagent à appliquer ensemble et qui permettrait de s'engager dans la voie de l'avenir.

Ce programme prévoit notamment :

- Priorité aux mesures sociales : pouvoir d'achat, retraites, fiscalité démocratique, conditions de vie et de travail ;
- Fin de la domination des grands groupes industriels et financiers ;
- Participation réelle des citoyens à l'activité politique, économique et sociale ;
- Epanouissement des aptitudes créatrices des ingénieurs, cadres, techniciens et intellectuels de toutes disciplines ;
- Sauvegarde des artisans et petits commerçants menacés de sombrer sous les coups des grosses sociétés ;
- Promotion véritable de la femme ;
- Des perspectives nouvelles et enthousiasmantes pour les jeunes ;
- La certitude d'une retraite heureuse et digne pour les personnes âgées ;
- Participation active de la France à la construction de la paix mondiale.

Comme pour tous les élus communistes, ce programme a pour moi valeur d'engagement.

Avec mes camarades, j'agirai résolument pour sa mise en œuvre intégrale à SAINT-DENIS comme dans le pays.

Membre d'un parti qui a contribué de façon décisive à la réalisation de l'union populaire et à l'élaboration du Programme Commun, je m 'engage à poursuivre mes efforts afin que l'Union de la Gauche se renforce.

Je m'adresse particulièrement à vous, travailleurs menacés dans votre emploi ; ménagères aux prises avec des problèmes actuellement insolubles ; jeunes privés d'études, d'apprentissage, de travail et de logement pour fonder un foyer ; vieillards à qui est refusé de quoi manger à sa faim ; petits et moyens contribuables qui ployez sous l'injustice fiscale, vous tous qui, hier encore, aviez perdu l'espérance. Ne laissez pas passer cette chance d'en sortir.

Chaque suffrage comptera.

La campagne anticommuniste sans mesure, menée en ce moment par le pouvoir en place et le patronat, montre clairement qui ils jugent leur adversaire le plus sérieux, le plus résolu et le plus solide.

Plus nombreux seront les suffrages obtenus par les candidats du Parti Communiste Français,

plus grande sera son autorité afin de continuer sa lutte de toujours pour la justice et le progrès social,

plus grande sera son influence afin de contribuer à ce qu'effectivement la toute puissance du grand capital prenne fin,

plus grande seront ses moyens de faire échouer toute manœuvre réactionnaire contre l'union populaire et contre le Programme Commun.

Je souhaite que le 4 mars, en réélisant votre député, et en lui accordant une confiance élargie, par un nombre accru de voix, SAINT-DENIS apporte sa contribution au renouveau démocratique de la France.

Attention, cette circulaire n'est pas un bulletin de vote. Pour voter, prenez un bulletin de vote qui porte les noms de Marcelin BERTHELOT et de son remplaçant Maurice SOUCHEYRE.
N'inscrivez rien. Ne barrez aucun nom. Ne faites aucun signe, autrement votre bulletin serait nul.

Vu le candidat.

Imp. SOLER - 93600 Aulnay-sous-Bois